

6 Au croisement, suivre le chemin en terre à droite. A la route, tourner à gauche puis de suite à droite sur un large chemin. Le suivre jusqu'au hameau des Alouettes.

7 Tourner à gauche à la 1ère maison et suivre la piste. Traverser la route, prendre en face puis continuer tout droit. Au prochain croisement de route, prendre à nouveau en face et traverser le bois.

Variante (A, B, C, D, E) : traverser le hameau des Alouettes tout en longueur et prendre le chemin bordé de haies, qui part à droite en biais. Traverser la route et poursuivre en face, passer à coté de la station de pompage. Suivre ce large chemin empierré qui conduit au réservoir d'eau potable de Cognac-la-Forêt, puis descendre et remonter. En haut de la côte, 150 m avant d'arriver à la route, tourner sur le 1er chemin à droite.

A Suivre ce large chemin à travers les plantations de bois, traverser la forêt.

B A la route, tourner à droite et à 50 m, reprendre de suite à droite le chemin qui longe un étang. Passer en contre-bas de la digue et remonter dans le bois. Suivre ce chemin jusqu'au prochain étang.

C Emprunter le chemin le plus à gauche et le suivre jusqu'à l'entrée du village de Brossas. Prendre la petite route à gauche jusqu'à la Bourgonnie. Traverser ce joli village par la gauche. A la RD102, tourner à droite puis au croisement à gauche.

D Suivre ce large chemin. A la route, tourner à gauche puis de suite à droite et poursuivre. Passer à coté de l'étang de la Guénie, et remonter jusqu'à la petite route.

E Traverser et prendre de nouveau en face le chemin qui monte en pente douce jusqu'à la route, la traverser et suivre en face un petit bout de chemin qui ramène à la RD102. La longer à gauche sur 200 m et à l'angle d'un petit bosquet, tourner à droite sur la piste jusqu'au bois. Prendre à gauche et reprendre le descriptif à partir du point 8.

8 Traverser la forêt de feuillus, laisser un beau chemin à droite et prendre le suivant. Le suivre à travers près jusqu'au village du Grand Vedeix. Traverser ce village par la gauche et juste avant les dernières maisons, s'engager à gauche entre deux bâtiments, sur un chemin en terre. Le suivre jusqu'à l'intersection avec une petite route.

9 Suivre la route à gauche. Au carrefour, tourner à gauche et traverser le village de la Bûcherie. A la sortie, à la croix, prendre le chemin en épingle qui part à droite et ramène au cimetière de Saint-Cyr.

10 Tourner à droite puis à nouveau à droite et à gauche pour revenir au point de départ.

En chemin :

- Le bourg de Saint-Cyr, les villages et leur bâti typique ;
- Au Petit Vedeix, la maison Sansonnet où vécut Serge Gainsbourg ;
- Le petit bâti rural, calvaire classé au Petit Vedeix ;
- Vous êtes sur le territoire du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin.



Ne pas jeter sur la voie publique

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles
à l'Office de Tourisme de la Vallée de la Gorre à Saint-Laurent-sur-Gorre
Contact : 05 55 00 06 55
En savoir + sur la Haute-Vienne
sur le site www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.
Pensez à emporter vos détritiques et à refermer les barrières derrière vous.
Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.
Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.
Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.
Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leurs responsabilités (cavaliers, VTT, ...).
Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112
SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.tourisme-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur l'onglet "signaler un problème sur un circuit" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Conseil général de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.



SAINT-CYR
Circuit des étangs
3 h 30 - 13,8 km

variante : 5 h 15 - 21,2 km



Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com

PAYS D'OUEST LIMOUSIN
EN CHÂTAIGNERAIE LIMOUSINE

Crédit photos : Conseil général de la Haute-Vienne





Info pratique

Accès : à 45 min de Limoges. Prendre la RN21 en direction d'Aixe-sur-Vienne puis traverser Séréilhac. A l'entrée du bourg, prendre à droite la RD17 jusqu'à Saint-Cyr .

Départ : parking place André Leboutet

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé
3 h 30	13,8 km	jaune	difficile	140 m





Les pratiques possibles

 Continuité d'itinéraire
 Mauvaise direction
 Changement de direction
 Changement de direction

Itinéraire

- Prendre la RD21 en direction de Saint-Laurent-sur-Gorre. En face du cimetière, tourner à droite vers le Petit Moulin. Au carrefour suivant, en face des usines, prendre à nouveau à droite.
- Suivre à droite la route menant au Bouquet. A l'entrée du village, tourner à gauche passer le lotissement puis se diriger vers le rond point. Prendre en face le chemin de terre et continuer tout droit. Au croisement avec la route, prendre en face la petite route qui longe d'anciennes carrières jusqu'à Gorrière. Laisser le hameau à gauche et à la sortie, après la ferme, tourner à droite dans le chemin de terre.
- Prendre le large chemin empierré qui finit en goudron. Arrivé à la RD21, la traverser et prendre le chemin en face, continuer tout droit.
- Dans la forêt, prendre à droite un beau chemin en herbe, puis en terre. Au croisement en pate d'oie, suivre le chemin légèrement à gauche.
- Après la ferme, prendre la route à gauche jusqu'au village du Petit Vedeix. A la sortie, à l'angle d'un transformateur, tourner à gauche dans le chemin de terre. Au 2ème croisement de chemins suivre celui à gauche, passer à coté de la digue d'un étang et s'enfoncer dans le bois.

 Avant l'entrée du Petit Vedeix, remarquez un calvaire classé, datant du XVIIIème siècle ainsi que le petit patrimoine bâti.

En 1944, à 3 km du bourg de Saint-Cyr, le hameau du Petit Vedeix, a offert le refuge à la famille de Serge Gainsbourg (1928-1991) qui fuyait les rafles antisémites. Le père, Joseph Ginsbourg (1896-1971), pianiste, la mère, Orlia Besman (1894-1985), chanteuse au Conservatoire russe de Paris, ont quitté Paris. Ils se sont clandestinement installés dans ce village de la Haute-Vienne. Avec l'aînée, Jacqueline (18 ans), leurs 2 faux-jumeaux de 16 ans, Liliane et Lucien (Serge Gainsbourg), la famille a dû changer d'identité et a séjourné dans la commune sous le nom de "Gimbard" (qui inspirera sans doute plus tard son personnage double de « Gainsbarre »). Lucien fut pensionnaire au collège de Saint-Léonard-de-Noblat, sous le nom de Lucien Guimbard. Après la libération de Paris, la famille Ginsbourg retourna dans la capitale. (Source wikipédia)